

LE MOT DU MAIRE

A vous toutes et à vous tous,

Rendez-vous automnal : la rentrée est faite. Comme je vous l'avais annoncé dans les deux précédents « Trait d'Union », les travaux de voirie dans la rue principale et certaines rues adjacentes sont terminés. Un seul regret ! Nous n'avons pas obtenu la subvention escomptée pour restructurer la route des Granges. Nos employés feront le nécessaire pour la rendre plus carrossable afin qu'elle puisse attendre le printemps. Nous restons à pied d'œuvre pour prévoir le programme 2011. A l'issue de ces remises en état, une réflexion a été menée conjointement avec le Conseil Général pour élaborer un nouveau plan de stationnement (les essais ont fait grincer les dents, je sais !). Deux objectifs sont visés : création de places de stationnement et ralentissement de la vitesse puisque, malgré mes nombreux appels au civisme de chacun, le problème perdure !

Nos écoles, en plus des dotations de matériel informatique ont continué leur rafraîchissement : couleurs vives et aménagements de rangements supplémentaires. Le projet d'extension de bâtiments scolaires devient une réalité : le cabinet d'architectes est choisi et le montage financier, en vue de subventions, s'élabore. Comme promis, une commission sera créée prochainement avec les usagers. La réfection du stade permet à nos joueurs de football de débiter une saison de façon satisfaisante. Stop ! J'entends un nouveau murmure... ! Je suis consciente qu'un autre espace doit être recherché pour économiser le terrain principal. La commission « sports » va travailler aux solutions possibles.

Mais vous me connaissez : pas de promesse trompeuse ! Je veux rester réaliste et veiller à équilibrer nos dépenses. J'en profite pour vous rappeler qu'aucun nouvel emprunt n'a été fait pour nos différents travaux.

Inquiète, je le suis pourtant car les nouvelles décisions gouvernementales de grouper les dotations DGE et DDR (dotation globale d'équipement et dotation de développement rural) ne seront certainement pas en faveur de nos communes ! Les réformes annoncées ne vont pas nous simplifier la tâche. J'essaierai, à mon humble niveau, de faire entendre notre voix, chaque fois que je le pourrai !

La presse s'est fait l'écho des dégradations qui ont été perpétrées sur certaines tombes de notre cimetière communal. J'insiste sur ce mot « communal », car comme vous avez pu le constater, certains ont voulu utiliser ces actes odieux à d'autres fins ! J'ai condamné ce vandalisme et j'ai déposé une plainte. Gardons la tête froide et faisons preuve de sagesse, ne rentrons pas dans le jeu de l'intolérance !

De beaux moments ont émaillé l'été : « Les Nuits Romanes » ont permis de mettre en valeur notre église, la Fête Communale a rencontré un franc succès et a été l'occasion de rencontres entre de nombreuses familles frontenaysiennes. Notre premier conseil municipal de jeunes termine son mandat. Des élections vont avoir lieu fin octobre.

Permettez-moi de clore ce petit mot en vous rappelant que je reste à votre écoute et que, vous rencontrer, à la mairie ou au hasard de mes déambulations, est toujours un moment privilégié pour moi.

« Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots. » Martin Luther King.

Votre maire.

Brigitte Compétissa

A la découverte des « petits lieux » de Frontenay



Connaissez-vous Bassée ?

Bassée est un des petits villages de Frontenay. Il est situé au Sud-est du centre bourg, en direction de Granzay, sur le bassin versant de la Courance. Au cœur du village, en s'aventurant dans le chemin du bief, on découvre les vestiges d'un lavoir dans un cadre rappelant que nous sommes aux portes du Marais Poitevin.

Bassée est sans doute l'un des points les plus bas de Frontenay Rohan-Rohan, d'où son nom. A quelques centaines de mètres du village, un chemin blanc nous amène à la station de pompage du syndicat mixte de la vallée de la Courance, site protégé par des prairies naturelles où pâturent paisiblement vaches et chevaux.



gé par des prairies naturelles où pâturent paisiblement vaches et chevaux.

A Bassée, on dénombre 35 foyers et

une population d'une centaine d'habitants. Parmi eux, un artisan ramoneur, trois agriculteurs éleveurs (vaches laitières et vaches allaitantes) et un maraîcher bien connu des habitués des halles niortaises. Ce hameau qui dégage calme et sérénité est un lieu de promenade idéal pour les amoureux de la nature.

L'école élémentaire : Une école numérique !

L'école élémentaire de Frontenay comptait 188 élèves à cette rentrée. Les classes ont un effectif confortable. Celles du cycle 2 (CP et CE1) n'excèdent pas 24 élèves, ce qui offre de bonnes conditions d'apprentissage.

Trois nouveaux tableaux blancs interactifs (TBI) équipés chacun d'un vidéo projecteur et d'un ordinateur portable dans les classes de Mme Péron CP, Mme Maure et Mlle Métais CM1 et Mme Garric (CM1/CM2) ont été installés dans l'été. Cette dotation fait suite à la politique d'investissement numérique enclenchée de concert par l'équipe enseignante



et la municipalité sur l'année 2009/2010 avec l'achat de 8 ordinateurs portables, 2 ordinateurs fixes, un serveur informatique et un système scoopi (ordinateurs en réseau). La municipalité a câblé les classes TBI pour qu'elles bénéficient de la connexion internet pendant la classe. Cette dotation municipale répond à la demande de l'équipe enseignante résolument tournée vers l'école numérique, « c'est préparer l'avenir professionnel des élèves » affirme Anthony Emériaux, directeur de l'école.

Ces tableaux interactifs permettront aux enseignants de disposer d'un nouvel outil pédagogique. Pour le directeur, cette dotation va permettre d'insuffler une dynamique pour renforcer les acquisitions des élèves, d'enclencher une mutualisation et une émulation des pratiques pédagogiques au sein de l'équipe, et de mieux répondre aux objectifs de l'Education nationale.

C'est avec une grande satisfaction que l'ensemble de l'équipe a découvert les classes de CP et CP/CE1 repeintes pendant les vacances ainsi que les

couloirs. Initialement, seule une classe devait être repeinte. Le directeur et les enseignants apprécient la qualité de travail des employés municipaux et les efforts de la municipalité. Cette nouvelle fraîcheur permet de placer les élèves et les enseignants dans des conditions de travail très agréables. Elle incite petits et grands à plus de rigueur au niveau du rangement, à plus de soin pour de la tenue des cahiers, etc.

Les classes de l'élémentaire, leurs enseignants (les noms des nouveaux nommés sont soulignés) et l'ensemble des intervenants sur le temps scolaire :

CP : Mme Péron et Mlle Métais /23 élèves
CP/CE1 : Mme Moreau et Mlle Métais / 20 élèves
CE1 : Mlle Audebrand et Mme Couprie (complément de service) / 24 élèves - **CE1/CE2 :** Mme Bourdichon (remplace Mme Volleau) et Mlle Métais / 22 élèves
CE2 : M Emériaux et M Faure (décharge de direction le jeudi) 24 élèves - **CM1 :** Mme Maure et Mlle Métais/25 élèves - **CM1/CM2 :** Mme Garric /23 élèves - **CM2 :** Mme Baudouin /27 élèves.

Mme Charbonnier, remplaçante attachée administrativement à l'école — Mme Nathalie Théveniau, psychologue scolaire - Mme Geoffroy Nelly, enseignante spécialisée auprès des élèves en difficulté. Mme Roucher, chargée de l'aide à la direction.

Ci-contre : Une partie de l'équipe enseignante devant un tableau blanc interactif. De gauche à droite : Mlle Mathilde Métais, Mme Marie Pierre Bourdichon, M Ludovic Faure.

La rentrée se fait aussi chez les plus petits !

L'école maternelle de Frontenay accueille cette année 112 enfants dans 4 classes (33 élèves en petite section, 31 élèves en moyenne section et 48 en grande section). L'équipe est stable : 4 enseignantes, 4 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé Ecole Maternelle), une remplaçante pour la décharge de direction, un aide à la direction et un aide à l'accompagnement des enfants handicapés. A midi, 3 « cantinières » rassasient ces petits voraces.

Plusieurs sorties sont au programme : nouvelle piscine de MAUZE, participation au projet « Cirque en scène », journées de sport avec l'USEP. Il est également prévu un projet de fresque sur un mur extérieur de l'école. L'équipe enseignante a également fait participer les enfants à la semaine du goût en octobre et bien d'autres événements éducatifs et festifs sont prévus.

Comme à « l'élémentaire » les enfants et le personnel de « l'école des petits » ont apprécié les travaux réalisés par l'équipe technique de la commune pour de nouveaux espaces de rangement vastes et fonctionnels et dans la salle de jeux devenue lumineuse et colorée.

Nouveau départ pour le collège Albert Camus !

Notre collège compte parmi les plus gros établissements du département et accueille cette année 594 élèves dont ¼ de jeunes frontenaysiens. Du côté des bâtiments, une importante restructuration conduite par le Conseil Général (pour un budget de 2,2 millions d'euros) améliore considérablement l'esthétique des lieux et l'accueil des usagers. Le projet offre, entre autres, quatre nouvel-



les salles de cours, des espaces supplémentaires pour les sciences et les nouvelles technologies, une salle polyvalente de 100 m²... Le chantier qui s'est ouvert en septembre 2008 devrait être totalement terminé avant la fin de l'année 2010.

Quant à l'équipe de direction, elle a vu arriver un nouveau principal, Patrick Hervet, (à droite sur la photo), chef d'établissement expérimenté qui, après des postes aussi originaux que le Lycée de

l'Image et du Son (LISA) à Angoulême ou l'Ecole Française de Florence, a choisi les Deux-Sèvres pour installer sa famille. Sa première préoccupation est d'assurer au quotidien un « vivre ensemble » de qualité où la compréhension et le respect mutuels sont partagés par l'ensemble de la communauté éducative, les élèves et les quelques 80 adultes : 43 enseignants, le personnel de vie scolaire et les indispensables agents aux fonctions diverses.

Sa première attention de « manager » est allée vers l'emploi du temps qu'il a établi avec rigueur afin de concilier véritablement les besoins et les demandes des uns et des autres, adultes et adolescents. Avec son adjoint Frédéric Pommier (à gauche sur la photo) qui arrive du Collège Fontaines à Niort où il enseignait les mathématiques, M. le Principal partage un regard positif sur les jeunes accueillis, un esprit d'ouverture et la volonté d'animer le réseau complexe des relations nécessaires à la réussite éducative. Partenaires privilégiés, les parents bénéficient cette année d'un espace d'information spécifique sur internet (cahier de texte numérique, etc.).

Les résultats au Brevet et bien d'autres indicateurs prouvent que la réussite est bonne au collège de Frontenay et pour la conforter encore une attention toute particulière est portée à la démarche d'orientation qui commence dès la 5^{ème}. Comme on ne peut pas citer tous les projets qui animent cet établissement dynamique, insistons sur la sensibilité à L'Europe (avec cette année une 6^{ème} où l'on enseigne l'anglais et l'allemand) et sur la volonté d'accueillir les élèves différents, adolescents malades ou handicapés (une vingtaine de projets en cours).

Jumelage : arrivée de Lena.

Les frontenaysiens auront sûrement l'occasion de rencontrer une jeune allemande dynamique qui est venue se présenter aux élus de la commune lors d'une récente réunion de travail.



«Je m'appelle Lena BÄUMER, j'ai 19 ans, je vis dans la région de Schapen en Allemagne. J'ai passé mon bac avec succès en juin 2010 et je suis en France jusqu'en mai 2011 pour me perfectionner en français. Je suis pour cinq semaines chez Véronique et Yannick Autin et leurs enfants, ensuite je serai accueillie dans d'autres familles selon un programme établi dans le cadre du jumelage. Actuellement, j'interviens auprès de Sandrine GILLON, à l'école Jeanne d'Arc pour faire découvrir la langue allemande aux jeunes élèves de CM1 et CM2, puis il est envisagé que je découvre aussi les autres écoles et le collège de Frontenay R-R. Je vous remercie de m'accueillir dans votre village. »

FEUX D'ARTIFICES : ATTENTION !

Les artifices de divertissement, en raison de leur nature, sont soumis à un certain nombre de règlements concernant les produits, la logistique, le stockage, et la mise en œuvre. Nous sélectionnons ici les directives qui concernent plus directement l'utilisateur final. Cette législation évolue en permanence et peut donc faire l'objet de modifications. Les produits d'artifice sont classés en 4 catégories :

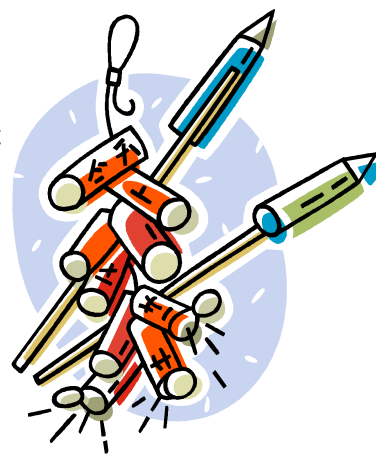
K1 : Catégorie regroupant l'ensemble des artifices ne représentant qu'un risque de danger mineur. La vente et la mise en œuvre sont autorisées à toute personne physique et ceci sans restriction d'âge.

K2 : Les artifices du groupe K2 sont plus puissants que ceux du groupe K1, ainsi ils ne peuvent être vendus qu'à des personnes majeures. La mise en œuvre de ces produits ne nécessite pas de qualification particulière.

K3 : La catégorie K3 est l'une des plus importantes, elle regroupe de nombreux produits : bombes, chandelles, jets, batteries, fusées... d'une masse de matière active inférieure ou égale à 45 g pour la charge sonore des marrons d'air et 500 g pour les autres artifices.

La vente et la mise en œuvre sont interdites aux mineurs, cependant il n'est pas nécessaire de participer à une formation pour utiliser ces produits. Toutefois il est indispensable de respecter les prescriptions fixées dans le mode d'emploi afin d'éviter tous risques d'accidents.

K4 : Il s'agit de la catégorie la plus élevée. Tous les artifices de ce groupe sont interdits de vente aux mineurs, la mise en œuvre d'un feu d'artifices incluant des produits du groupe K4 ne peut être effectuée que par un artificier titulaire du certificat de qualification au tir d'artifices de divertissement du groupe K4. Tous ces feux d'artifices doivent faire l'objet d'une déclaration en préfecture avant la date de tir.



Quelle que soit la classe, lire attentivement le mode d'emploi et respecter les distances de sécurité.

Dans tous les cas, la prudence et le respect de l'environnement sont nécessaires. Tout citoyen doit prévenir ses voisins et la municipalité souhaite être informée de tout évènement survenant sur la commune.

<http://pme.service-public.fr/actualites/breves/spectacle-pyrotechnique-nouvelle-reglementation.html>
<http://www.deux-sevres.pref.gouv.fr/document.asp?refT=2&refD=148>

Comment trier les déchets en verre de la maison ?

En 2009, les différents points de collecte de la CAN ont permis la récupération de 1818 tonnes de verre. Le taux de captage est de 85%, c'est-à-dire que seulement 15% du gisement de verre n'est pas collecté. Si la quantité de verre collectée est bonne, la qualité du verre collecté est insuffisante :

Seuls les emballages en verre (flacons, bocaux et bouteilles), recyclables à l'infini, sont aujourd'hui traités. Parmi ces bouteilles et bocaux, notre recycleur trouve régulièrement des éléments indésirables qui, même s'ils sont aussi en verre, ne se fondent pas à la même température. (verres à boire, vaisselle en porcelaine, vitres, ampoules électriques, néons, miroirs, bouteilles contenant des restes de produits dangereux pour l'environnement, cristal pouvant contenir des métaux...). Ces objets sont difficiles voire impossibles à trier lorsque le verre est pilé, et ils doivent impérativement être déposés à la déchetterie ou jetés à la poubelle ordinaire.

En résumé : seul le verre d'emballage doit être jeté dans les points de collecte, le reste est destiné aux ordures ménagères.

Et pour aller plus loin dans la protection de l'environnement, privilégiez toujours les produits présentés dans un emballage en verre !



NOUVEAU RECENSEMENT EN 2011

Depuis 2004, le recensement de la population, dans les communes de moins de 10 000 habitants, est réalisé tous les cinq ans. Toutes les communes de moins de 10 000 habitants ont été réparties en 5 groupes. Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un des groupes procède au recensement de leur population.

La population de Frontenay-Rohan-Rohan, qui a déjà été recensée en 2006, fera l'objet d'une nouvelle enquête de recensement exhaustive en 2011.

Ainsi, à partir du 20 janvier 2011, les agents recenseurs, recrutés par la Commune et munis d'une carte officielle tricolore (avec photo et signature du Maire) viendront chez vous afin de déposer les questionnaires et les reprendront jusqu'au 19 février. Pour la commune, la préparation du recensement vient de commencer puisque le découpage des secteurs de la collecte (districts) a été redéfini, ce qui permet de déterminer le nombre d'agents recenseurs à nommer (7 agents recenseurs).

D'ores et déjà, les personnes estimant avoir les qualités requises pour exercer la fonction d'agent recenseur peuvent déposer leur candidature en Mairie.

Les qualités requises pour devenir agent recenseur peuvent se résumer à :

- avoir un niveau d'études suffisant, être à l'aise dans les contacts avec la population,
- s'engager à une parfaite neutralité et moralité, faire preuve de discrétion,
- être disponible en janvier et février 2011 (l'agent recenseur doit être formé avant la collecte et doit prendre le temps de reconnaître préalablement le district qu'il devra recenser),
- être ordonné et méthodique, faire preuve de ténacité afin de trouver à leur domicile les personnes à recenser.

Par ailleurs, ne peuvent pas être agent recenseur : les conseillers municipaux, les personnes en congé parental, les personnes en congé de fin d'activité, les personnes en préretraite progressive.

Hommage à « Mamie Defaye »

Début septembre, à la mairie, en présence des membres des associations d'anciens combattants et victimes de guerre (ACPG-ACVG), nous avons fêté les **100 ans** d'Armande DEFAYE.

Après un petit mot retraçant les événements marquants de sa vie (d'ailleurs commentés avec humour par Mamie Defaye elle-même), madame le Maire lui a remis la médaille de la commune de Frontenay-Rohan-Rohan. Entourée de ses proches et de ses amis, l'œil pétillant, elle a goûté le verre de l'amitié !



La Région peut vous aider dans vos « éco-projets » !

Achat de désherbeurs thermiques, de réducteurs de pression, chaudières bois, panneaux solaires, etc.

La Région Poitou-Charentes soutient les achats des particuliers qui investissent pour préserver l'environnement et économiser l'énergie.

Consultez régulièrement le site www.poitou-charentes.fr



Une distinction méritée et saluée par la Municipalité

Le secrétariat d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises a attribué le label très convoité – Entreprise du Patrimoine Vivant – à l'entreprise frontenaysienne MPM (Meubles, cuisines et agencement sur mesure, restauration, sculpture sur bois et tournage) située dans la zone industrielle de La Clielle.



« La société MPM est appréciée pour ses qualités remarquables liées à un savoir-faire renommé reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles et de haute technicité. Cette distinction revêt une dimension culturelle car elle constitue une reconnaissance de la valeur patrimoniale des entreprises d'exception qui dynamisent le territoire français. »

Madame le Maire, les Adjointes et les membres de la Municipalité tiennent à féliciter messieurs Merle, Paillier et Méchain pour leurs talents de professionnels.

Contact : Société MPM – Tél : 05 49 04 60 53

Nouvelle entreprise

Sacha Moutinho – Menuiserie et Agencement
(fenêtres, volets, portails - pose neuf et rénovation)
1 ter, rue de la Garenne
Tél : 06 23 30 36 07 ou 05 49 09 20 74

Courriel : sachatouille@wanadoo.fr

Connaissez VOUS toutes les activités de la Maison de la Presse ?



Depuis début octobre un rayon **laine et mercerie** vient s'ajouter aux activités déjà présentes dans le magasin à savoir :

- presse régionale et nationale, carterie, papeterie, librairie locale et sur commande librairie nationale rayons cadeaux, dépôt pressing, développement photos, recharge de vos cartouches d'encre.
- Bijoux plaqué or et fantaisie, relais colis du groupe LA REDOUTE, jeux de grattage, recharges téléphoniques...

Contact : MENARD Martine - 25, rue Giannesini -
Tél/Fax : 05.49.04.52.46

Un gazon flambant neuf !

Tous les footballeurs en herbe et collégiens vont pouvoir apprécier une pelouse refaite dans sa totalité au stade municipal de Frontenay Rohan Rohan. La municipalité a fait intervenir une entreprise spécialisée dès le mois de juin pour réimplanter le gazon «En si peu de temps, le résultat est surprenant !» se laissait-on entendre dire par les amateurs de football.

Coup de chapeau aussi aux équipes techniques municipales et aux bénévoles du Racing Club Frontenaysien qui se sont relayés tout l'été pour faire en sorte que cet investissement soit réussi.

Lors de leur première rencontre sur la nouvelle pelouse, l'équipe 1ère de Frontenay Rohan Rohan qui évolue en 3ème division a battu Périgné sur le score de 3 buts à 1.



Coup de projecteur sur le club « Rencontres et loisirs »



Affilié à la fédération départementale des Aînés Ruraux, le club « Rencontres et Loisirs »

a pour objectif de rassembler, lors de temps déterminés, toute personne à la retraite ou désirent rompre un isolement quotidien pesant.

Avec ses 74 adhérents (50 dames et 24 messieurs - adhésion annuelle de 13 euros), le club propose des activités variées où l'échange et la bonne humeur sont de rigueur.

Organisation annuelle des rencontres, sorties et animations :

- Chaque mercredi de 13h30 à 17h30 (ou plus, lorsque les parties de cartes ne sont pas terminées !) à la salle du centre socio-culturel, jeux de cartes et jeux de société sont pratiqués avec passion et gaieté. Un goûter est offert systématiquement. A venir, l'après-midi « Bûche de Noël » le 07 décembre 2010.

- Deux grands concours de belote organisés en février et en septembre (comptant entre 80 et 120 doublettes !)

- Trois sorties d'une journée (zoorama de Chizé, croisière en bateaux sur la Charente...) Prochaine sortie : spectacle de danseurs russes cosaques à Parthenay le 09 novembre 2010.

- Un à deux voyages d'une semaine chaque année : Portugal en 2008, Tyrol en 2009, Pays Basque en 2010, ...

- Chaque été, un pique-nique est organisé au parc de loisirs de Granzay-Gript avec animations, jeux de cartes et de société, pétanque, marche ...

- Deux sorties au restaurant : la prochaine avec animation musicale aura lieu le 24 octobre 2010.

La prochaine Assemblée Générale se tiendra le 04 janvier 2011

– salle des fêtes à Frontenay Rohan-Rohan où de nouveaux membres sont évidemment attendus, surtout dans la tranche d'âge 60-70 ans. Le Président se ferait un plaisir de préparer la transmission du témoin à une nouvelle équipe rajeunie...

Monsieur Jean BELY, à l'aube de ses 80 ans, est un homme sage et rempli d'humilité. Il avait indiqué ne pas vouloir être spécialement mentionné dans cet article... Mais, compte tenu de la qualité du travail qu'il accomplit quotidiennement pour animer le club avec son équipe ; compte tenu aussi de la gentillesse de l'accueil réservé à l'équipe de rédaction, cette dernière a souhaité mettre le rôle de Président en exergue. Ceci afin de pouvoir remercier justement l'engagement d'un homme et de ceux qui accompagnent son action au quotidien.

« Nostalgie, quand tu nous tiens ! »



La municipalité de Frontenay a souhaité amener ses administrés dans une période propice aux échanges culturels et musicaux : « Les années 80 ». Bien lancé dès le vendredi 3 septembre par les reprises et les créations des groupes musicaux Tress et Try-Rohan, le thème a pris toute sa mesure le samedi soir, pendant le pique nique géant, avec la représentation donnée par « Les filles du soleil » issues de la troupe de « L'ange bleu ».

Effectivement, les chants populaires ont pu être entonnés par les quelques 600 personnes présentes. La piste de danse affichait plus que complet. L'ambiance transpirait la bonne humeur et le plaisir de se replonger 25 ans en arrière. « Les filles du soleil », ont animé le forum des associations pendant toute la journée du dimanche, dans de superbes costumes, sur des rythmes sud-américains. Le public présent ce jour a pu assister à la photo de famille qui regroupait artistes et bénévoles organisateurs (F2R).

En marge de la scène, les traditionnelles randonnées pédestres et cyclistes étaient proposées ainsi que l'exposition artistique « Lézards en folie ».

La municipalité remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette fête communale.

Nuit Romane, nuit magique...

Notre magnifique église Saint Pierre a été le théâtre d'une des 70 « NUITS ROMANES » qui valorisent la richesse du patrimoine de notre région Poitou-Charentes, laquelle compte près de 800 églises et abbayes. A l'initiative de la Région et en partenariat avec le Syndicat de Pays, notre commune a offert une soirée magique aux quelques 400 personnes, frontenaysiens et amateurs de la région, qui étaient venues profiter de la mise en lumières de l'église St Pierre et de son excellente acoustique, ainsi que d'une sympathique dégustation de produits régionaux...

Tout était magique et lumineux ce soir là : de la parade des SNOBS, vêtus de noir et glissant comme par enchantement sur la place illuminée par leurs éclats de feu, à la beauté du répertoire proposé par le TRIO MORENICA. La pureté de la voix de la chanteuse, la qualité des interventions du Chœur de Chambre des Deux-Sèvres, tout a contribué au plaisir et à l'émotion d'un public enthousiaste. Les participants à ce moment réussi attendent déjà le programme 2011 de ces belles nuits d'art et de lumière...



Se souvenir de Frontenay Rohan-

Rohan et de son canton » est un ouvrage de Françoise Chauffier, habitante de Frontenay et de Guy Brangier, à paraître chez Geste éditions début décembre 2010. Les auteurs ont réuni des centaines de documents écrits mais surtout photographiques, souvent chez les habitants, relatant une période d'un siècle d'histoire locale, de 1850 à 1950 environ. Les histoires plus lointaines sont également retranscrites telle l'histoire du curieux nom de « Frontenay Rohan-Rohan ».

Le lecteur pourra découvrir ou redécouvrir les communes du canton : en plus de Frontenay, les communes d'Amuré, Arçais, Bessines, Epannes, St Symphorien, Sansais, Vallans et Le Vanneau. Ce livre peut constituer un document de référence pour les habitants du secteur, agréable à lire ou même à feuilleter. Il peut aussi être mis dans la hotte du Père Noël. Pensez-y et surveillez la devanture de la Maison de la Presse.

« **Trait d'union** » est un bulletin périodique reprographié et diffusé par la municipalité de Frontenay Rohan-Rohan Mairie, place René Cassin, 79270 – Tél : 05 49 04 50 25

Site Internet : www.frontenayrr.fr courriel : services.mairie@wanadoo.fr.

Directeur de la publication : Brigitte Competissa, coordination de la rédaction : Alain Chauffier, membres du comité de rédaction : Frédéric Ecalte, Thierry Mouchard, Bruno Paroldo, Laurent Vincelot.